

La Française Green Tech Europe



CHIFFRES CLÉS

Valeur liquidative : 549,02€
Actif sous gestion : 28,73M€

INDICATEUR
SYNTHÉTIQUE DE RISQUE



HORIZON DE PLACEMENT



CARACTÉRISTIQUES

Forme juridique : FCP OPCVM
Classification AMF : Non Classifié
Date de création : 11/03/2003
Indice de référence : MSCI EMU Net Total Return
Changement d'indice : Jusqu'au 18/03/2022 :
MSCI World (LC) Dividendes nets réinvestis
Affectation des sommes distribuables :
Capitalisation
Devise : EUR
Fréquence de Valorisation : Quotidienne
Type de clientèle : Tous souscripteurs
Risques importants non pris en compte par
l'indicateur : Risque de contrepartie, Risque de
liquidité, Risque lié aux impacts de techniques
telles que des produits dérivés

INFORMATIONS
COMMERCIALES

Code ISIN : FR0000992471
Code Bloomberg : CMPEMOC FP Equity
Centralisation : J avant 11H00
Règlement : J+2 ouvrés
Éligibilité au PEA : Oui
Droits d'entrée max : 1,5%
Frais de gestion et autres frais administratif et
d'exploitation : 2.11%
Frais de gestion variables : 20% TTC maximum de
la différence, si elle est positive, entre la
performance du fonds et celle de l'indice MSCI
EMU (dividendes nets réinvestis). Les frais de
gestion variables sont plafonnés à 2,50% TTC de
l'actif net moyen.
Dépositaire : BNP Paribas SA
Valorisateur : BNP Paribas SA
Société de gestion : Crédit Mutuel Asset
Management
Gérant(s) : Gaspard BRAMAT, Thomas DHAINAUT

A compter du 18 mars 2022, la stratégie d'investissement, l'indicateur de référence et la dénomination du FCP ont été modifiés (anciennement La Française Actions Monde). La nouvelle dénomination du FCP est « La Française Green Tech Euro ».

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCP aura pour objectif de gestion de surperformer l'indice MSCI EMU NET TOTAL RETURN (MSDEEMUN Index), net de frais et dividendes nets réinvestis, sur une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans par la mise en oeuvre d'une politique d'investissement répondant à des critères financiers et extra-financiers et notamment en s'engageant à contribuer positivement aux objectifs de développement durables (ODD) à hauteur minimum de 60% de l'actif net du FCP. Le fonds place les critères extra-financiers au coeur de son processus d'investissement et de sélection des émetteurs.

PERFORMANCES NETTES

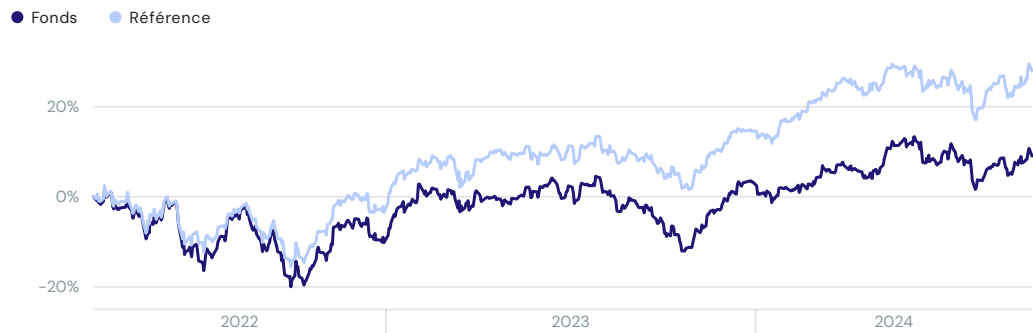
Les chiffres cités ont trait aux années écoulées, et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Cumulées	1 mois	3 mois	Année en cours	1 an	3 ans	5 ans	Création
Fonds	0,42%	1,86%	5,54%	14,40%	7,06%	40,81%	266,01%
Référence	1,02%	3,07%	11,65%	20,31%	30,16%	82,32%	652,85%
Annualisées							Création
Fonds					2,30%	7,08%	6,20%
Référence					9,17%	12,75%	9,81%

HISTORIQUE DES PERFORMANCES NETTES MENSUELLES

		Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aoû.	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
2024	Fonds	-1,17%	1,31%	3,45%	-1,83%	6,32%	-4,16%	1,08%	0,35%	0,42%				5,54%
	Référence	2,17%	3,32%	4,45%	-1,92%	2,72%	-2,48%	0,42%	1,61%	1,02%				11,65%
2023	Fonds	9,86%	1,73%	0,92%	-1,98%	0,56%	2,55%	1,80%	-4,58%	-4,21%	-5,78%	10,01%	4,58%	15,01%
	Référence	9,62%	1,65%	0,71%	1,47%	-2,46%	3,80%	1,92%	-3,08%	-3,21%	-3,26%	7,92%	3,22%	18,78%
2022	Fonds	-5,74%	-2,52%	0,24%	-2,67%	0,81%	-12,57%	11,23%	-6,28%	-8,80%	7,50%	7,05%	-4,20%	-17,18%
	Référence	-4,93%	-2,65%	1,78%	-1,93%	0,56%	-9,20%	7,31%	-5,03%	-6,31%	7,92%	8,35%	-3,60%	-9,22%
2021	Fonds	-0,21%	2,62%	4,17%	3,16%	0,68%	1,93%	1,21%	2,73%	-3,08%	4,19%	-1,66%	3,95%	21,21%
	Référence	-0,77%	2,65%	4,21%	4,04%	1,03%	2,34%	1,71%	2,67%	-3,69%	5,50%	-1,47%	4,00%	24,17%
2020	Fonds	-0,84%	-8,73%	-11,69%	9,49%	3,87%	2,19%	3,04%	6,16%	-2,59%	-3,72%	10,62%	2,94%	8,55%
	Référence	-0,25%	-8,10%	-12,84%	10,51%	4,72%	2,36%	3,39%	6,27%	-2,89%	-3,05%	11,97%	3,51%	13,48%

EVOLUTION DE LA PERFORMANCE DEPUIS LE CHANGEMENT DE
GESTION (18/03/22)



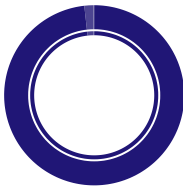
INDICATEURS DE PERFORMANCE

	1 an	3 ans	5 ans	Sur 5 ans
Volatilité fonds	15,22%	16,99%	18,76%	Gain Maximum 96,56%
Volatilité indice	13,63%	15,22%	18,05%	Max. Drawdown -32,42%
Ratio de Sharpe	0,81	0,06	0,36	Recouvrement 231 jours (le 09/11/2020)
Ratio d'information	-0,93	-1,05	-1,01	

La Française Green Tech Europe

TYPES D'INSTRUMENT

En % actif



Actions en direct	98,24%
Fonds monétaires	1,58%
Liquidités	0,18%

SECTEUR ICB

En % de la poche actions

Fonds Pondération relative à l'indice

Industries	27,18%	+9,9%
Services aux collectivités	24,52%	+18,8%
Technologie	19,01%	+4,6%
Matériaux de Base	9,11%	+4,3%
Télécommunications	7,34%	+3,6%
Energie	5,21%	+0,8%
Santé	3,27%	-4,3%
Consommation Discrétionnaire	2,30%	-14,2%
Biens de Consommation de Base	2,06%	-3,2%
Sociétés Financières	0,00%	-19,2%
Immobilier	0,00%	-1,1%

PAYS

En % de la poche actions

Fonds Pondération relative à l'indice

France	38,38%	+4,8%
Allemagne	28,51%	+1,8%
Espagne	12,81%	+4,3%
Pays-Bas	9,75%	-4,5%
Italie	4,27%	-3,3%
Luxembourg	2,59%	+1,7%
Finlande	1,52%	-1,6%
Danemark	1,36%	+1,4%
Portugal	0,80%	+0,3%
Belgique	0,00%	-2,5%
Autres	0,00%	-2,5%

TAILLE DE CAPITALISATION

En % de la poche actions

Fonds Pondération relative à l'indice

Mid Cap (1-5 Mds€)	16,74%	+16,7%
Large Cap (>5 Mds€)	83,26%	-16,7%

PRINCIPALES LIGNES

Hors monétaire

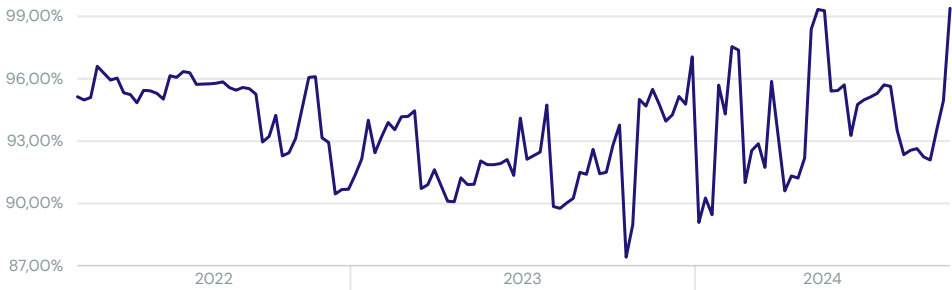
Actions	Pays	Secteur ICB	Poids
Asml Holding Regr. Nv	Pays-Bas	Technologie	6,83%
Deutsche Telekom	Allemagne	Télécommunications	4,14%
Sap Ag	Allemagne	Technologie	4,05%
Veolia Environnement	France	Services aux collectivités	3,99%
Iberdrola Sa	Espagne	Services aux collectivités	3,81%
Electricidade De Portugal Renovaveis S	Espagne	Services aux collectivités	3,54%
Knorr-bremse Ag	Allemagne	Industries	3,47%
E.on Se	Allemagne	Services aux collectivités	3,46%
Siemens Ag-reg	Allemagne	Industries	3,44%
Enel Spa	Italie	Services aux collectivités	3,32%

Nombre de titres en portefeuille: 43

Poids des 10 principales lignes: 40,05%

EXPOSITION ACTIONS (98.24%)

Fonds



PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU MOIS

Hors monétaire et % d'actif en date d'opération

Nouvelles positions	% actif	Positions soldées	% actif
Corp Acciona Energias Renova	1,04%	Aucune position soldée	
Positions renforcées	% actif	Positions allégées	% actif
Corbion Nv	1,31%	Sap Ag	-0,70%
Befesa Sa	0,60%	St Microelectronics	-0,40%
Arkema	0,50%	Stellantis Nv	-0,30%
Gaztransport Et Technigaz Sa	0,40%	Infineon Technologies Ag	-0,30%

La Française Green Tech Europe

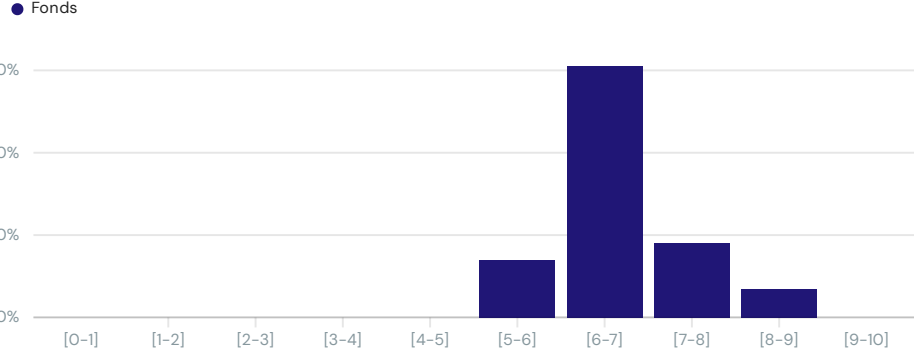
SCORES ESG

Min 0 / Max 10

Fonds	
Taux de couverture ESG	99,99%
Score ESG	6,62
Score E	6,90
Score S	6,47
Score G	6,60

DISTRIBUTION DES SCORES ESG

Min 0 / Max 10



EMPREINTE CARBONE

tonne eq. CO2 / M€ investis



INTENSITÉ CARBONE

tonne eq. CO2 / M€ revenus



CONTRIBUTION POSITIVE AUX ODD

Émetteurs ayant obtenu un score ODD strictement supérieur à 0 et jusque +10



DÉFINITIONS DES TERMES EXTRA-FINANCIERS

Score ESG : le process ESG consiste en une exclusion de 20% de l'univers suivie d'une analyse financière et carbone des entreprises afin de déterminer leur éligibilité au portefeuille. Plus d'informations peuvent être trouvées dans le prospectus et le code de transparence du fonds. Le score ESG mesure la qualité ESG globale d'une entreprise. Il est calculé comme une moyenne pondérée des trois scores factoriels (Durabilité Environnementale, Capital Humain et Capital Organisationnel), en utilisant des pondérations sectorielles. Le score ESG de l'univers d'investissement est automatisé et permet des ajustements afin de refléter les informations complémentaires dont disposent les analystes ESG, le cas échéant.

Score Environnement : Le premier facteur du modèle ESG d'Inflection Point évalue les performances des entreprises et les stratégies de réduction des impacts environnementaux dans leurs activités et leur chaîne de valeur.

Score Social : le deuxième facteur du modèle ESG évalue les politiques, programmes et performances des entreprises en matière de gestion et de développement de leurs effectifs.

Score Gouvernance : le troisième facteur du modèle ESG évalue la qualité des pratiques de gouvernance d'entreprise des entreprises et de leur gestion des relations avec les parties prenantes (par exemple, les fournisseurs).

Score Carbon Impact : Le score Carbon Impact est calculé comme étant la moyenne d'indicateurs pour chaque catégorie du TCFD (Task Force on Climate-Related Financial Disclosures) au niveau des entreprises, et peut être ajusté afin de refléter les informations complémentaires dont disposent les analystes ESG, le cas échéant.

Intensité Carbone : L'intensité carbone d'une entreprise est calculée comme étant le ratio entre le volume des émissions de gaz à effet de serre (GHG) de l'entreprise en tonnes de CO2eq et le chiffre d'affaires.

Empreinte Carbone : l'empreinte carbone est un indicateur des émissions de CO2 générées par les compagnies détenues dans notre portefeuille. Les données CO2 sont fournies par La Française en s'appuyant majoritairement sur une source CDP. Elles capturent les scopes 1 et 2. La formule de calcul est la suivante: $\sum (i \text{ à } n) (\text{investissement } i / \text{Entreprise value}) / (\text{Valeur du portefeuille}) \times \text{Emissions de l'émetteur } i$

Objectif Alignement ODD : 60% minimum de l'actif net d'émetteurs contribuant positivement aux ODD, c'est-à-dire d'émetteurs ayant obtenu un score strictement supérieur à 0 et jusque +10

La Française Green Tech Europe

AVERTISSEMENT

Avertissement : Document simplifié et non contractuel.

Document à destination des clients non professionnels et professionnels au sens de la Directive MIF2 – Document non contractuel – Avant toute souscription, prenez connaissance du prospectus disponible sur internet : www.creditmutuel-am.eu – Sources : Crédit Mutuel Asset Management, données comptables, Bloomberg

Les informations contenues dans ce document (thèmes, processus d'investissement, titres en portefeuilles ...) sont valides à la date indiquée mais sont susceptibles de changer. Aucune référence à un classement, une notation ou une récompense ne constitue une garantie de résultats futurs et n'est constante sur la durée.

Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques ou un conseil d'ordre juridique. Les données chiffrées n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification.

Les informations sur le fonds, dont les calculs de la performance et les autres données, sont fournies par la société de gestion à la date du document. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts ni des taxes. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent varier à la hausse comme à la baisse, et l'investisseur est susceptible de ne pas récupérer la totalité du montant investi initialement. Les variations des taux de change peuvent également affecter la valeur de l'investissement. Pour cette raison et compte tenu des frais initiaux habituellement prélevés, un investissement ne convient pas généralement en tant que placement à court terme. Les commissions et les frais ont un effet défavorable sur la performance du fonds.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Investir dans un OPC peut présenter des risques, l'investisseur peut ne pas récupérer les sommes investies. Si vous souhaitez investir, un conseiller financier pourra vous aider à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec vos objectifs, votre connaissance et votre expérience des marchés financiers, votre patrimoine et votre sensibilité au risque et vous présentera également les risques potentiels.

Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la disposition d'actions ou parts d'un fonds dépend du statut ou du traitement fiscal propre à chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Tout investisseur potentiel est fortement encouragé à solliciter l'avis de son propre conseiller fiscal.

Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, nous ne faisons aucune déclaration ni n'offrons aucune garantie explicite ou implicite (y compris à l'égard de tiers) quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations qu'il contient. Toute foi portée aux informations figurant sur cette page est à la seule discrétion du destinataire. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière d'investissement.

Les DIC (Document d'Informations Clés), les processus de gestion et les prospectus sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (www.creditmutuel-am.eu). Le DIC doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription.

La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. La commercialisation de l'OPC n'est pas autorisée dans tous les pays et l'offre et la vente de celui-ci à certains types d'investisseurs peuvent être limitées par l'autorité de réglementation locale.

Cet OPC ne peut être offert, vendu, commercialisé ou transféré aux États-Unis (y compris ses territoires et possessions), ni bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.

Toute reproduction ou utilisation de ce document est formellement interdite sauf autorisation expresse de la société de gestion. Les noms, logos ou slogans identifiant les produits ou services de la société de gestion sont la propriété exclusive de celle-ci et ne peuvent être utilisés de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de la société de gestion.

Les notations Morningstar et/ou Lipper sont soumises à copyright. Tous droits réservés. Les informations présentées : (1) appartiennent à Morningstar et/ou Lipper et/ou à leurs fournisseurs d'informations (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar et/ou Lipper, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des dommages ou pertes résultant de toute utilisation de ces informations.

Information importante pour les investisseurs en Allemagne

Agent d'information et agent payeur : BNP PARIBAS Securities Services S.A. – Zweigniederlassung Frankfurt am Main, Europa-Allee 12, 60327 Frankfurt am Main

Information importante pour les investisseurs en Espagne

Représentant local : Allfunds Bank SA Calle Estafeta 6 – Complejo Plaza de la Fuente, Edificio 3, La Moraleja, Espagne

Information importante pour les investisseurs en Italie

Distributeur local : BNP PARIBAS Securities Services, Via Ansperto no. 5 20123 Milan, Italie

Information importante pour les investisseurs au Royaume-Uni

Agent d'information et Agent payeur : BNP Paribas Securities Services London, 5 Moorgate, London, EC2R 6PA United Kingdom

Information importante pour les investisseurs en Suisse

Représentant local: ACOLIN Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich et Agent Payeur local: NPB Neue Privat Bank AG, Limmatquai 1/am Bellevue, P.O.Box, CH-8024 Zurich.

Information importante pour les investisseurs à Singapour

Le fonds est non autorisé en vertu de l'article 286 du Securities and Futures Act (Cap. 289) («SFA») ou reconnu en vertu de l'article 287 du SFA, et le Fonds n'est pas autorisé à être proposé au public. Ce matériel et tout autre document émis dans le cadre de l'offre ou de la vente de Parts ne sont pas un prospectus tel que défini dans le SFA et ne seront pas déposés ou enregistrés en tant que prospectus auprès de l'Autorité Monétaire de Singapour. La responsabilité légale en vertu du SFA en ce qui concerne le contenu des prospectus ne s'applique pas. Aucune offre ou invitation de souscription ou d'achat des parts, ne peut être faite, ni aucun document ou autre matériel (y compris, mais sans s'y limiter, ce matériel) relatif au Fonds ne peut être diffusé ou distribué, directement ou indirectement, à toute personne à Singapour autre qu'un investisseur institutionnel (tel que défini à l'article 4A du SFA) conformément à l'article 304 du SFA. Lorsqu'une offre est faite à des investisseurs institutionnels conformément à l'article 304 du SFA, certaines restrictions peuvent s'appliquer aux actions acquises dans le cadre d'une telle offre.

Gérant : Équipe de gestion actuelle, susceptible d'évoluer dans le temps.

Classification SFDR : Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) a pour objectifs d'orienter les flux de capitaux vers des investissements plus responsables, d'assurer la transparence, la cohérence et la qualité de l'information aux investisseurs et, ainsi, de permettre une comparaison des différents véhicules d'investissement.

Elle s'applique à tous les acteurs des marchés financiers mais aussi aux produits.

3 catégories de produits :

1/ Tous les fonds sont automatiquement classés en article 6, sans objectif de durabilité.

2/ L'article 8 s'applique pour les fonds qui valorisent les caractéristiques ESG.

3/ L'article 9 va plus loin, avec un objectif d'investissement durable et mesurable : les fonds investissent dans une activité qui contribue à un objectif environnemental ou social, comme la réduction des émissions de CO2 ou la lutte contre les inégalités.

DÉFINITIONS

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

La volatilité est une mesure de la variation de la performance du fonds sur une certaine période. Plus elle est élevée, plus le fonds est volatil, et donc plus le fonds est risqué.

Ratio de Sharpe : ratio mesurant la performance dont le fonds bénéficie pour chaque point de volatilité pris par rapport à un actif dit sans risque

Ratio d'information : mesure de sur ou sous-performance du fonds par rapport à son indice compte tenu du risque relatif engagé

Max. Drawdown : perte maximale historique qu'aurait subie un investisseur qui aurait investi au plus haut et serait sorti au plus bas

Le recouvrement est la durée nécessaire pour recouvrer la perte maximale (Max. Drawdown).

Exposition actions : plus précise que la composition du portefeuille, elle tient compte en permanence des opérations en cours et notamment de celles réalisées sur les marchés dérivés, qui peuvent augmenter ou diminuer les risques de la gestion selon les fluctuations des marchés.